

**SEIVA**  
**COMMISSION ENVIRONNEMENT**  
**DU 19 NOVEMBRE 2003**

**A 15 heures à la DRIRE**

**Etaient présents :**

Henri CONSTANT, Conseiller Général du canton d'IS-SUR-TILLE  
Alain CAIGNOL, Président du Comité Régional pour l'Environnement  
Gérard NIQUET, Président de la SEIVA  
Isabelle GIRARD-FROSSARD, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales  
Jean-François SORNEIN, Directeur du CEA Valduc  
J.P. LE FAUCONNIER, Direction de Valduc, Ingénieur Sécurité Etablissement  
Claude DUMONT, Représentant Marc FROT, Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles  
Christian LATTAUD, CEA Valduc, Chef du Service des Analyses et Déchets  
Catherine SAUT, Chargée de Mission de la SEIVA

**S'étaient excusés :**

Louis GRILLOT, Sénateur de Côte d'Or  
Henri REVOL, Sénateur de Côte d'Or  
François SAUVADET, Député de Côte d'Or  
Christian MYON, Conseiller Général du canton de SAINT SEINE L'ABBAYE  
Alain CHEVALLOT, Maire de LAMARGELLE  
Michel PASCAL, Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Bourgogne

-----

**Rapport du comité hygiène-sécurité conditions de travail 2002**

Jean-Patrick LE FAUCONNIER présente une synthèse des résultats du rapport.

Il rappelle quelques éléments sur le fonctionnement du CHS-CT : il est composé de 20 membres et se réunit régulièrement. Il a pour tâches le suivi des conditions d'hygiène et de sécurité au travail, et propose des actions d'amélioration et de prévention des risques.

### Les accidents de travail :

23 accidents du travail pour les salariés du centre, et 18 pour ceux des entreprises extérieures, avec un total de 211+135 jours d'arrêt soit 346.

Les taux de fréquence et de gravité des accidents montrent que le CEA de Valduc est au dessus de la moyenne générale des centres CEA (c'est un centre de production). Il sera intéressant de présenter dans un prochain numéro de Savoir et Comprendre une comparaison des taux d'accident du travail au CEA et dans d'autres secteurs d'activité.

### La dosimétrie des travailleurs :

Selon leur catégorie d'emploi, les travailleurs bénéficient d'un suivi dosimétrique.

### Mesure de la dosimétrie externe (radioactivité extérieure à laquelle est soumis le travailleur) :

Il s'agit d'une part de dosimétrie dite passive : ils portent en permanence un dosimètre dont le film est développé une fois par mois.

D'autre part, ils portent un dosimètre électronique (dosimétrie active) qui se déclenche en cas de radioactivité anormale.

Personne n'a reçu de dose supérieure à 10 millisievert. 1 personne a reçu une dose comprise entre 5 et 10 mSv et 88 personnes ont reçu une dose inférieure à 5 mSv. Rappelons que la norme est établie à 100 mSv maximum sur 5 ans, soit 20 mSv par an en moyenne. La dosimétrie dans les centrales est plus importante, il sera intéressant de faire une comparaison avec le CEA.

### Mesure de la dosimétrie interne (radioactivité intégrée dans l'organisme par respiration, alimentation, eau...) :

Le tritium est le seul radioélément utilisé qui est facilement intégré par l'organisme car il s'apparente à l'eau sous la forme d'eau tritiée. Il est mesuré dans l'urine. Entre 2000 et 2002, la dose a augmenté du fait de la hausse d'activité du reconditionnement des déchets tritiés. La dose maximale mesurée a été de 1,179 mSv.

### Les exercices de sécurité :

Au moins un exercice par installation et par an doit être effectué. En 2002, 23 exercices ont eu lieu, plusieurs pour préparer CRISATOMENAT, et un concernant l'environnement : 1 camion citerne se renverserait sur la chaussée et déverserait sa cargaison de fuel.

### Les événements significatifs :

Ils sont au nombre de 8 (voir annexe).

### Les actions marquantes de prévention des risques :

Mise en place d'une dosimétrie à lecture immédiate

Il s'agit de bornes de lecture couplées à un système central de gestion.

Exercice CRISATOMENAT et 3 exercices internes de préparation.

Risque chimique : substitution d'un produit de décontamination par des lingettes nettoyantes classiques.

Sécurité routière : actions d'amélioration des points noirs en collaboration avec la DDE (route de Léry et entrée du centre), formation et stages Centaure, journée de sensibilisation.

Réalisation de fiches unités de travail : ces fiches de sécurité s'adressent aux personnes non familières du site. On en trouvera une par pièce. Elles reprennent toutes les règles de sécurité à respecter.

Prévention du risque légionellose : les bactéries ont été recherchées dans les circuits d'eau sanitaire. On en a retrouvé dans quelques bras morts.

## **Le point sur le reconditionnement des déchets tritiés**

Christian LATTAUD, chef du service analyses et déchets, présente ce second point.

Il effectue un bref rappel sur les caractéristiques du tritium : celui-ci se désintègre en hélium 3, déjà présent dans la nature à de très faibles quantités.

### La classification des déchets :

Ils sont triés à la source en fonction de leur origine : première barrière ou deuxième barrière de confinement, déchet très faiblement radioactif issu d'une zone nucléarisée (objet ayant passé un certain temps dans une zone nucléarisée).

### Le cycle du tritium à Valduc :

Le tritium est produit à Marcoule, dans le Gard. Il arrive à Valduc dans le bâtiment 137, où le gaz est purifié, les réservoirs remplis ou recyclés.

Les déchets se trouvent sous forme organique, métallique, minérale ou d'eau tritiée.

Les déchets de très faible activité sont entreposés sur le site (aire d'entreposage 047) en attente de l'ouverture du centre TFA de l'Aube, qui les accueillera.

Les déchets issus de la première barrière de confinement (intérieur des boîtes à gants) sont tout d'abord démantelés.

Puis les déchets sont traités différemment selon leur nature :

- les métaux sont fondus en lingots s'ils proviennent de la première barrière, puis entreposés dans des fûts dans le bâtiment 058. S'ils proviennent de la 2<sup>ème</sup> barrière, ils sont directement entreposés dans des fûts au bâtiment 055.
- les déchets organiques (plastiques...) sont broyés puis traités et compactés en fût, et dirigés vers les 2 bâtiments d'entreposage.
- l'eau tritiée est pour l'instant entreposée en bidons, mais cette forme d'entreposage est problématique (dégazage) et sera prochainement remplacée par un entreposage sur zéolithe (l'HTO est adsorbé par la zéolithe, et facilement récupérable par la suite).

Au 31 décembre 2002, 9528 fûts étaient entreposés sur le centre, soit 1800 m3 ou encore 12 grammes de tritium. Ces déchets sont composés pour 43 % d'organique, 34 % de métaux, 23 % de divers.

On trouve en outre 1,5 m3 d'eau tritiée, soit 24 grammes de tritium.

#### Point sur le reconditionnement des déchets tritiés :

L'objectif de ce travail est de réduire les rejets tritium dans l'environnement, liés aux déchets, d'éliminer les déchets ayant une filière, et d'entreposer en sûreté à Valduc les déchets non directement éliminables.

Pour cela, les fûts sont repris, leur contenu caractérisé en collaboration avec l'Université de Franche Comté (laboratoire de mesure nucléaire).

Deux nouveaux colis sont à l'étude :

- l'un avec l'ANDRA, pour le stockage des TFA : il s'agit d'un colis confinant et durable, un fût en inox dans lequel on mettra le fût classique.
- l'autre pour l'entreposage à Valduc : il s'agit d'un conteneur confinant, dont le stockage est réversible.

A noter : quelques 400 fûts de déchets ne sont pas issus des activités du centre : ils viennent essentiellement de Saclay, et marginalement de l'extérieur (récupération d'aiguilles luminescentes...).

### **Campagne d'analyses 2004**

En vue de l'enquête alimentaire qui sera effectuée en 2004 (avec un stagiaire), on peut continuer à rechercher le tritium dans les productions locales : pommes et pommes de terre, par exemple.

Les 9 points habituels d'eau seront suivis, avec l'analyse complète de l'eau de Spoy.